

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **10 octobre 2011**

Décision n° **B-2011-2705**

commune (s) :

objet : Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, MM. les Vice-Présidents Jean-François Arrue et David Kimelfeld ainsi que M. le Conseiller Alain Galliano pour une mission à Singapour

service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

Rapporteur : Madame Frih

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : mardi 4 octobre

Secrétaire élu : Madame Karine Dognin-Sauze

Compte-rendu affiché le : mardi 11 octobre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, M. Charrier, Mme Vullien, M. Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Barge, Passi, Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Sangalli), Da Passano (pouvoir à M. Desseigne), Daclin, Calvel (pouvoir à M. Assi), Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Crimier (pouvoir à M. Barral), Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Mmes Besson, David M., MM. Charles (pouvoir à M. Buna), Sécheresse (pouvoir à M. Philip), Julien-Laferrière.

Absents non excusés : M. Lebuhotel.

Bureau du 10 octobre 2011**Décision n° B-2011-2705**

objet : **Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, MM. les Vice-Présidents Jean-François Arrue et David Kimelfeld ainsi que M. le Conseiller Alain Galliano pour une mission à Singapour**

service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 29 septembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.16.

Monsieur le Président Gérard Collomb, madame la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze, monsieur le Vice-Président David Kimelfeld ainsi que monsieur le Conseiller Alain Galliano ont été invités à prendre part à une délégation qui se rendra à Singapour du 31 octobre au 4 novembre 2011 pour participer au Forum mondial des entrepreneurs.

Ce forum rassemble, chaque année, des entrepreneurs, des fondateurs d'organisations non gouvernementales ainsi que des personnalités académiques et politiques d'une cinquantaine de pays. Il permet un partage d'expériences et de meilleures pratiques afin de formuler des recommandations concrètes sur les chantiers-clés de l'entrepreneuriat créateur de richesse et de justice sociale.

Conformément à l'article L 2123-18 du code général des collectivités territoriales, le Bureau doit donner un mandat spécial aux élus concernés. Les frais nécessités par l'exécution de ce mandat spécial seront remboursés en fonction des frais réels sur présentation des pièces justificatives ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'intervention de madame le rapporteur précisant que :

- dans le paragraphe de l'exposé des motifs commençant par "Monsieur le Président Gérard Collomb, etc." et le 1° du **DECIDE**, il convient de lire :

"du 30 octobre au 5 novembre 2011",

au lieu de :

"du 31 octobre au 4 novembre 2011".

- Dans l'objet du rapport, le paragraphe de l'exposé des motifs commençant par "Monsieur le Président Gérard Collomb, etc." et le 1° du **DECIDE**, il convient de lire :

"Monsieur le Président Gérard Collomb, messieurs les Vice-Présidents Jean-François Arrue et David Kimelfeld ainsi que monsieur le Conseiller Alain Galliano",

au lieu de :

"Monsieur le Président Gérard Collomb, madame la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze, monsieur le Vice-Président David Kimelfeld ainsi que monsieur le Conseiller Alain Galliano" ;

DECIDE

1° - Approuve les modifications proposées par madame le rapporteur.

2° - Accorde un mandat spécial à monsieur le Président Gérard Collomb, messieurs les Vice-Présidents Jean-François Arrue et David Kimelfeld ainsi que monsieur le Conseiller Alain Galliano pour une mission à Singapour du 30 octobre au 5 novembre 2011.

3° - Les frais engagés pour ladite mission seront prélevés sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 653 200 - fonction 021.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 octobre 2011.